

## Colloque international « Fronts et frontières des sciences du territoire »

27-28 mars 2014

### Compte-rendu

Le colloque a rassemblé **160** participants, dont **30** venant d'institutions étrangères. À l'issue de la première des deux journées, le GIS a tenu une Assemblée Générale, dont le compte-rendu (prolongé par des éléments de débat qui nous sont parvenus au 14/04/2014) se trouve à la fin du présent document. Ce document donne les principaux enseignements des plénières du colloque, ainsi que quelques éléments – non exhaustifs – de la richesse des débats des dix-huit parallèles du colloque.

Lors de la séance introductive, France Guérin-Pace et Claude Grasland ont rappelé les objectifs du colloque : renforcer les liens entre les axes du CIST et entre les disciplines – cœur du projet du GIS. Ils en ont profité pour remercier le remarquable travail des responsables des axes et des ingénieurs du GIS, clé de voûte de son activité.

#### Plénière « Agricultures mondiales, normes et territoires »

La présidente, Alia Gana, a rappelé le regain d'intérêt que suscite l'agriculture depuis quelques années (importance des questions environnementales, sanitaires, économiques avec l'envolée des prix des matières premières agricoles). La question alimentaire est devenue éminemment politique – voir son rôle dans l'éclatement du Printemps arabe par exemple. La mondialisation croissante des échanges agro-alimentaires, du fait de l'entrée progressive de l'agriculture dans le champ des échanges de libre-échange internationaux, pose de manière accrue la question de la convergence des normes et de la régulation des marchés.

Shelley Feldman travaille sur les communautés épistémologiques et leur rôle dans la production du savoir. Elle a présenté le programme IAASTD (*International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development*), centré sur les aspects conceptuels (production, soutenabilité, consommation, subsistance...) relatifs à la production agro-alimentaire. Biologistes et économistes y ont tenu un rôle clé, même si la démarche était très interdisciplinaire. Tous les pays du monde étaient représentés, avec une forte représentation d'acteurs de terrain et pas seulement des experts en chambre (« *armchair people* »). Lancé en 2002 par la Banque Mondiale et la FAO et achevé par la Conférence intergouvernementale de Johannesburg en 2008, l'IAASTD aura été un remarquable processus de réflexion, traduit par un rapport collectif signé par 61 pays.

Mais les démonstrations scientifiques n'ont pas vraiment été mobilisées pour le rapport de synthèse sur les questions clés, qui sont restées séparées. Un des effets aura par exemple été la focalisation sur *l'adaptation* au changement climatique, bien davantage que sur *l'atténuation* de ce changement climatique ; les disciplines et les éléments épistémologiques dominants dans le débat expliquent cette divergence ; ils auront, finalement, beaucoup réduit la profondeur du croisement disciplinaire. Un autre lien manquant tient aux relations encore trop faibles entre chercheurs sur l'agriculture et l'alimentation, et producteurs d'alimentation.

Jean-Louis Chaléard a présenté ses réflexions sur les rapports entre normes et territoires de la petite agriculture familiale dans les Suds. Les normes internationales (ISO...) sont prégnantes, mais il y a aussi des normes locales, non écrites. Comment les exploitations familiales peuvent-elles suivre ces normes internationales ? Comment les normes internationales et locales se conjuguent-elles et quel est le rôle des territoires en la matière ? Sa réponse vient de travaux sur deux terrains, le Nord Péroù, et le Sud de la Côte d'Ivoire.

*Question 1* : les normes accentuent-elles le clivage entre grandes et petites exploitations ? Les normes de qualité sont exigeantes pour les cultures d'exportation. Les fruits refusés à l'export (parfois jusqu'à la moitié !) peuvent être vendus – bien moins cher – sur le marché local. Les petits

producteurs peuvent en effet difficilement suivre ces normes internationales ; éviter les tâches sur les fruits demande des intrants phytosanitaires que ne peuvent pas acheter ces petits producteurs. La montée des normes environnementales, animées par des groupements de consommateurs, rajoutent à la difficulté. Par exemple les normes « GlobalGap » (normes de traçabilité et de sécurité alimentaire reconnues au niveau mondial) exigent des douches et toilettes sur les exploitations – que les petits producteurs ne peuvent pas financer.

*Question 2 : quelles formes de compromis ?*

L'agriculture sous contrat en est une. En Côte d'Ivoire par exemple, l'État a octroyé à de grandes entreprises des dizaines de milliers d'hectares (palmier à l'huile...), auxquelles est associée l'activité des petits producteurs. Inconvénient : ces petits producteurs sont très dépendants de ces grandes exploitations. Une autre solution est la réduction de l'exigence des normes ; ici, l'inconvénient est la réduction des prix de vente. Enfin une solution peut être le maintien des cultures vivrières pour l'autosubsistance et la vente sur les marchés locaux et urbains.

*Question 3 : quel impact des normes locales ?*

On voit apparaître une demande des produits du terroir – très différente, au Sud, des AOC du Nord ; mais tout de même, une demande des consommateurs des classes moyennes apparaît au Sud. Par ailleurs le « bio » (pas cher car, de fait, les petits producteurs font appel à peu d'intrants) et le « commerce équitable » (qui peut multiplier le prix aux petits producteurs par trois) valorisent sur les marchés internationaux les avantages compétitifs des petits agriculteurs des Sud ; mais les volumes restent limités, et surtout les grands commerçants réagissent en favorisant « leurs » producteurs face à cette nouvelle concurrence.

En conclusion, les normes ont plutôt un effet de clivage, en défaveur des petits producteurs. Mais elles peuvent être une chance (bio, produits du terroir, commerce équitable).

Le discutant, [Hubert Cochet](#), est revenu sur le rapport IASSTD. Ce fut un process riche et complexe de création des connaissances à partir d'acteurs très différents à tous égards (pays, disciplines, milieu professionnels...). En dépit des limites évoquées par Shelley Feldman, ce rapport apporte beaucoup face à la norme dominante de la technologie comme vecteur de la réponse à la demande alimentaire mondiale. Cela dit, une fois publié en 2008, ce rapport fut enterré.

Il y a d'autres expériences assez proches, en termes de process mais aussi d'effets (enterrement). Par exemple la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural de la FAO (2006, Porto Alegre) : centrée sur l'accès à la terre, cette conférence a exhumé l'enjeu de la réforme agraire, de l'accès des populations agricoles pauvres à la terre, l'eau et aux marchés. Mais la Banque Mondiale prônait la réforme agraire réglée par le marché – et non pas par les pouvoirs publics.

D'une manière générale, et même si la FAO a fait de 2014 l'année internationale de l'agriculture familiale, cette dernière ne cesse de perdre du terrain face à l'agrobusiness. Elle ne cesse de réclamer aux gouvernants qu'ils appliquent les conclusions du rapport IAASTD, les « Directives volontaires » sur le foncier, les conclusions de la conférence de 2006 – en vain. Les discours l'emportent de beaucoup sur les faits. Les causes sont le triomphe : (i) du modèle de normes de production de la grande exploitation comme paradigme, faisant appel à des fertilisants de synthèse au nom de la qualité, utilisant des énergies fossiles et de la main d'œuvre salariée – ce n'est pas, de loin, le modèle qui domine dans les faits, mais dans les têtes – et (ii) du modèle de consommation inspiré des pays du Nord, dont la figure centrale est le supermarché. Le résultat est la constitution d'un système alimentaire mondialisé.

Un pays exemplaire, si l'on peut dire, est l'Afrique du Sud issue de l'apartheid : *land et water grabbing* massif, avec le soutien public, au profit de 60 000 immenses exploitations, via quatre ou cinq centrales d'achat ; les petits exploitants noirs n'avaient, sous l'apartheid, pas le droit de vendre sur les marchés locaux. Ce modèle n'a pas été remis en cause par le nouveau pouvoir depuis 1994. L'Afrique du Sud est l'archétype du modèle dominant d'aujourd'hui.

#### Débat

- Quel rôle des nouveaux modèles de consommation, de la RSE ? Le commerce équitable est en forte progression dans la consommation au Nord, notamment dans la grande distribution.
- Faiblesse du rôle des États des pays du Sud, pour faire face à ces tendances, et promouvoir vraiment les intérêts de leurs populations. La problématique est la même pour défendre l'artisanat.

- Le modèle de développement de l'Afrique du Sud n'est pas soutenable ni reproductible. Les freins à la réalisation du modèle généralisé de la grande exploitation sont importants.
- Comment concilier les deux modèles ? N'ont-ils pas leur place tous deux ? Quelle contractualisation ? Ces questions nourrissent d'intenses débats dans la communauté de chercheurs. Du reste, ce sera sans doute la conclusion – superficiellement – consensuelle de l'année de l'agriculture familiale : « il y a de la place pour tous les modèles ». La contractualisation est une voie pour une coopération entre les différents types d'exploitation, mais elle correspond à des réalités sociales très différentes, depuis le partenariat jusqu'à la dépendance ; la concurrence de ces types d'exploitations en termes d'accès aux ressources, à l'eau et au marché, reste réelle. L'interaction entre grands producteurs exportateurs et petits exploitants familiaux demeure faible, les politiques ciblant une telle interaction limitées.

### Médias et territoires, voisinages : la signification de l'internet russophone

*Runet*, l'Internet russophone, est un espace techno-culturel spécifique, et puissant : le russe est la deuxième langue d'internet (6%) après l'anglais (55%). La Russie a son propre réseau social, *Vkontakte*, son propre moteur de recherche (*Yandex*), le e-commerce d'Amazon est très peu présent, les logiciels de messagerie sont russes et non pas occidentaux, avec des fonctionnalités légèrement différentes. Cette particularité dépasse de beaucoup la volonté de contrôle des pouvoirs publics russes. Elle s'explique historiquement par le retard russe dans les infrastructures internet dans les années 1990 mais, parallèlement, par les grandes compétences des informaticiens (et utilisateurs d'Internet) russes – d'où l'univers spécifique qu'ils ont construit. *Runet* est dominant dans l'ex-URSS, sauf en Estonie, Lituanie, Géorgie, et partiellement Azerbaïdjan. Il est sûr que l'État russe utilise cette communauté culturelle russophone.

Alix Desforges, Kevin Limonier, CRAG, Paris 8

### Énergie et co-construction territoriale

La transition énergétique ne concerne pas seulement les énergies renouvelables et ne s'oriente pas exclusivement vers des formes d'économie ou d'efficacité énergétique ; elle conduit aussi à une redécouverte de ressources traditionnelles de production énergétique (comme l'hydroélectricité). La transition réinterroge également des problématiques de réseau et de distribution, de l'échelle internationale aux échelles locales et renvoie donc aux dimensions politiques de la co-construction territoriale.

Le déploiement des réseaux énergétiques sud-américains s'effectue dans un contexte finalement restreint. C'est au nom d'enjeux d'abord nationaux qu'on électrifie des régions reculées, afin de conforter l'espace et la souveraineté étatique. C'est au nom de critères de rattrapage socio-économique que l'on distribue l'énergie dans des quartiers informels. Pourtant, ce développement d'une grille énergétique pays par pays finit par rendre possible une vision macro-régionale dans laquelle le réseau produit du territoire, notamment transfrontalier.

D'autres exemples montrent que la production énergétique peut être largement extraterritoriale. Tandis que se développe dans la région rurale de l'Isthme de Tehuantepec, au Mexique, l'un des plus grands ensemble de parc éolien d'Amérique latine, les réformes libérales de l'Etat conduisent à l'affaiblissement des institutions foncières rurales traditionnelles et fragilisation de la capacité de défense des intérêts des paysans face aux objectifs de rentabilité des développeurs espagnols et français.

En tout état de cause, la diffusion des innovations dépasse largement la dimension proprement technique de l'énergie et a souvent une dimension territoriale déterminante. C'est le cas des arrangements politiques autour de l'hydroélectricité, par exemple dans les bassins montagnards français où les barrages sont en voie d'ouverture à la concurrence, ce qui oblige les producteurs d'électricité à reformuler leurs rapports avec les acteurs territoriaux.

### Les débats sur la théorisation des sciences du territoire

*Conflits et compromis : des concepts théoriques pour analyser la fabrication des territoires*

Les quatre présentations partent de l'idée que le territoire est une construction sociale qui évolue, se fait et se défait en fonction des usages et des enjeux qu'y attachent des acteurs de différentes natures et échelles. La session explicite les instruments conceptuels et méthodologiques qui permettent d'analyser ces constructions territoriales : techniques spatiales et corps géographique (Odile Hoffmann), étude « territorologique » de la production du temps-espace (Mattias Karrhölml), rôle du foncier dans la déterritorialisation et reterritorialisation (Aline de Lima Rodriguez), fabrication du territoire par l'action collective (Marie-José Fortin et Yann Fournis).

### *La géographie électorale, bel objet pour les sciences du territoire*

Beaucoup de travaux associent politistes et géographes, et depuis longtemps. Mais peu de géographes travaillent sur la géographie politique électorale – un objet « vitrine » qui intéresserait la presse et ferait connaître l'apport des sciences du territoire, et qui soulève des questions épistémologiques profondes. Les sciences des territoires pourraient en effet nourrir de riches études pluridisciplinaires sur les élections, notamment en intégrant mieux l'intra-urbain dans des analyses électorales – jusqu'à aujourd'hui dominées par l'espace rural ; en travaillant sur le redécoupage politique (« *re-districting* »), très peu étudié ; en analysant les effets spatiaux des modes de scrutin (les économistes et politistes y travaillent, pas les sciences territoriales) ; en développant une approche comparative internationale (Michel Bussi).

### *Sciences du territoire et interdisciplinarité*

L'analyse spatiale (qui mobilise des informaticiens, des mathématiciens, des sociologues...), ou les pratiques spatiales (relations science-société), ou encore les objets sociaux comme les élections qui peuvent être analysés territorialement, mobilisent plusieurs types d'interdisciplinarités.

Les sciences du territoire ont encore beaucoup à progresser en matière d'interdisciplinarité. Par exemple la théorie des conventions (non pas une règle imposée mais, dans des contextes marqués par l'incertitude et le défaut de coordination, des valeurs et normes coproduites qui deviennent partagées au nom d'un principe supérieur commun), venue de l'économie depuis quelques décennies, pourrait éclairer bien des réalités territoriales. Car bien davantage que les règles écrites, les conventions régissent les sociétés et les territoires – voir le cas de la convention Internet, qui comporte (i) des « outils » ou équipements, (ii) des valeurs communes (partage...), et (iii) la résolution des conflits (Philippe Vidal).

Les acteurs sociaux embarquent des éléments théoriques disciplinaires divers, qu'il faut pouvoir étudier (Patrice Melé).

La complexité de la société (hyper-mobilité, paradigme du marché...), qui est le fait clé de la société contemporaine, va de pair avec (i) la spécialisation théorique et professionnelle (chacune a ses revues, ses colloques) des disciplines scientifiques. C'est l'effet de centrifugation née de l'hyperspécialisation nécessaire pour faire face à la complexité des objets. Elle va aussi de pair avec la dévaluation des grands récits explicatifs ou téléologiques ou philosophiques : la fin de l'Un (Dieu, le Peuple, le Socialisme...). Le seul Un qui reste est... l'individu, redoutable défi pour l'action collective. Le territoire est un des récits possibles proposant une résultante des processus sociaux complexes, et une base possiblement commune pour l'action collective (Pierre Beckouche).

Les géographes peuvent considérer que la théorisation des sciences du territoire peut progresser en distinguant trois étages : d'abord l'analyse spatiale, puis l'apport de questions venues d'autres disciplines, puis les pratiques sociales et les relations sciences-acteurs (Bussi). Ne s'agit-il pas là d'une approche typiquement de géographes ? Ne faudrait-il pas plutôt considérer que le « premier étage » n'est pas l'analyse spatiale mais cette complexité sociale qui place le territoire comme récit unificateur ?

Le « développement durable » peut être un autre récit unificateur, mais il est parfois « chosifié » et peut ainsi devenir une idéologie davantage qu'un champ de réflexion et d'action collective (un collègue politiste).

### *Action collective : science v. idéologie*

En ces temps de recherche identitaire et de certitudes afin de contrebalancer la fragmentation du réel, les scientifiques ont un rôle clé à jouer non seulement pour contribuer à des réponses qui fassent pièce à la tentation idéologique, mais pour irriguer l'action sociale de manière ouverte et innovante. Sinon, ce sont les récits simplificateurs qui feront le lien social.

### *Plutôt parler de « sciences territoriales »*

Ne faudrait-il pas plutôt parler de sciences « territoriales » et non « du territoire », pour éviter une substantialisation d'emblée ? L'avantage serait alors que nous considérerions le territoire comme un output et non pas comme un input. Après tout il n'y a pas de « science de la ville », mais des « études urbaines » ; peut-être faudrait-il se limiter à des « études territoriales » (Romain Lajarge).

### *Territoires, science et acteurs, recherche-action*

Balocco, Calmettes et Lajarge (UMR PACTE-Territoires) développent une approche centrée sur l'acteur individuel, « interactiviste » plutôt que « post-structuraliste ». Leur travail sur l'habitabilité évoque les pratiques de convivialité, vigilance, de « voisinages actifs » afin d'assurer une protection réciproque. Loin de l'approche top-down de l'aménagement territorial classique, cette approche met l'accent sur les tactiques habitantes et les stratagèmes partagés qui se transforment en action. Cette capacité d'agir et d'utiliser les ressources territoriales (le calme, les paysages, les relations...), illustrent la mobilisation du capital spatial pour l'action à la fois individuelle et collective (solidarités locales).

Jimmy Morel et Olivier Badot (sciences de gestion, IAE, NIMEC) travaillent sur le marketing territorial (territoire de marques, « territoire-produit », à toutes échelles). Leurs recherches sur le commerce de centre-ville mettent en évidence que les commerçants sont mobilisés par bien d'autres choses que le commerce (sécurité, mobilité, transports....) ; cela illustre les qualités de transversalité du territoire.

### Données citoyennes

Le rêve de tout chercheur (démocrate) est de s'affranchir, quand c'est possible, des données technocratiques et de s'appuyer sur des données citoyennes, mais la session en a montré les limites sur trois exemples très différents.

Dans la gestion des risques et désastres en Haïti, si la qualification citoyenne ne permet évidemment pas d'intervenir dans la prévention des risques sismiques, par contre l'analyse du ruissellement dans les bassins versants peut s'appuyer sur une mobilisation de la population, car l'information mémorielle pourrait être un complément appréciable pour inscrire géographiquement les savoirs locaux dans les cartes d'alerte, à condition de savoir l'articuler avec l'expertise issue de la télédétection.

En Europe, l'intérêt de la liaison entre les données contributives et les données institutionnelles peut être parfois mis en doute sur la question de la biodiversité, car celle-ci fait appel à une compétence technique. Sur la localisation des aires inondées en Haïti la population en sait plus que le chercheur. Par contre sur la capacité d'une espèce animale à s'adapter à différents biotopes, la question devient plus floue. La compilation de connaissances naturalistes construites à l'échelon local fournit des bases de données d'une grande richesse, mais elle ont leurs limites, notamment les discontinuités de zonage au niveau des limites administratives, et un lien entre les adresses des observateurs et l'intensité des observations.

Pour les enquêtes sur les migrations internationales entre le Mexique, l'Amérique Centrale et les États-Unis, la question est de savoir comment enquêter avec les citoyens dans un contexte où la participation est soumise au risque permanent de conflit avec des narcotrafiquants.

En définitive, le recours aux données citoyennes suppose d'abord une implication de la population dans les objectifs de recherche, qui doivent être définis en collaboration avec les chercheurs, une compétence suffisante de la population et, bien sûr, un calme politique.

### Plénière « Regards croisés sur les intégrations régionales dans le monde »

Aldomar Rückert a présenté les résultats de la partie brésilienne du projet EuroBroadMap (FP7). Ce projet reposait sur des questionnaires demandant leur perception des pays du monde à des étudiants de différentes parties du territoire brésilien. Aldomar a remis cela en perspective avec le contexte brésilien : les protestations sociales (par exemple la « 20 cents revolution ») ; le changement de la base productive brésilienne – non plus seulement les matières premières mais les produits intensifs en technologie ; la grande mobilité des étudiants brésiliens vers l'Amérique du Sud, du Nord, l'Europe – les émigrés en Europe sont pour certains revenus depuis la crise de 2008 mais ils veulent repartir en Europe car ils privilégient l'État de droit et la sécurité. Il faut parler de *dialectique entre régionalisation et globalisation* (voir les routes migratoires, les allées-venues des émigrés brésiliens en Europe, etc., le Brésil est un *global player*).

La « région » des étudiants interrogés est parfois centrée sur le Brésil, parfois c'est l'Amérique du Sud mais guère plus loin – c'est un changement important car naguère on évoquait l'Amérique latine donc y compris avec l'Amérique centrale et notamment le Mexique. L'Amérique du Sud est une région géoéconomique et géopolitique récente, organisée par l'Unasur.

Les perceptions des étudiants sont mises en regard avec les positions du Brésil dans les échanges commerciaux internationaux, d'où des contrastes saisissants, par exemple la perception négative des pays voisins par les étudiants alors que le Brésil y tient des positions commerciales fortes.

Vladimir Kolossov a présenté l'intégration régionale menée par la Russie, ce qui permet de mettre en perspective la question russo-européo-ukrainienne. Les institutions de l'intégration régionale russe sont (i) la Troïka (Biélorussie, Kazakhstan, Russie), (ii) l'espace économique commun (2009), (iii) l'Union économique eurasiatique (2011, doit entrer en vigueur en 2015), que la Russie, en novembre 2013, a enjoint l'Ukraine de rejoindre. Dans les faits, l'espace postsoviétique existe-t-il encore ? Les performances économiques des pays de l'ex-URSS sont divergentes, par exemple le rapport entre Estonie et Tadjikistan est passé de 6 à 9. Le poids de la Russie est écrasant : poids dans la destination des émigrants, dans les remises migratoires, dans les flux d'IDE, les flux énergétique, l'architecture des réseaux d'infrastructures et leurs standards largement hérités de l'époque soviétique, dans le rayonnement culturel... (un contre-exemple : la Géorgie, mais c'est à peu près le seul). Tout projet d'intégration régionale (par exemple du voisinage oriental de l'Europe) excluant la Russie n'est donc pas viable.

Plusieurs facteurs entravent cette intégration économique impulsée par la Russie : la divergence économique des pays ; les nouvelles identités nationales et régionales ; les différences institutionnelles croissantes. La création de l'union douanière n'a pas provoqué de percée dans les échanges entre les membres, au contraire (dé-industrialisation, baisse de la complémentarité économique entre les industries nationales, essor énorme des importations de biens de haute

technologie depuis des pays tiers). Il faut ajouter à cela les divergences politiques entre le centre (la Troïka) / et les périphéries.

Les défis sont les suivants. Vis-à-vis de l'Europe, la crise ukrainienne a montré que le jeu politique est à somme nulle, de même qu'entre la Russie et les États-Unis – le grand gagnant sera sans doute la Chine. Jusqu'à l'année dernière, le projet eurasiatique était réfléchi de manière large, de l'Atlantique au Pacifique, mais il se réduit à la sphère d'influence russe directe. La coopération transfrontalière Russie / Biélorussie / Ukraine (transports, développement urbain, environnement...) est une des composantes de l'équation régionale, de même que la coopération transfrontalière avec des territoires de l'UE (Baltique notamment), qui s'améliore. Et, bien sûr, le grave défi ukrainien.

Jacques Sapir s'est concentré sur la question ukrainienne. La (forte) croissance économique ukrainienne a été cassée par la crise de 2007-2008. Après la crise, l'Ukraine ne redémarre pas, au contraire de la Russie et de Biélorussie, et ce retard s'accroît. En Ukraine les investissements (en parité de pouvoir d'achat) progressent peu avant 2007 et reculent depuis ; ils sont rattrapés par ceux de Biélorussie. Depuis 2003, le PIB de l'Ukraine recule par rapport à celui de la Russie ; l'appareil productif ukrainien ne se modernise plus suffisamment. Depuis 2005 le déficit extérieur apparaît et se creuse. Depuis 2006 la dette publique explose. La trajectoire de pays « pré-émergent », qui laissait espérer que l'Ukraine devienne « émergente », s'est donc cassée.

Un deuxième fait marquant est la différenciation régionale intérieure ukrainienne. C'est une vieille histoire, celle d'une unité nationale fragile issue d'une histoire compliquée. La logique économique reste dominée par des flux liés à la Russie, qui se sont en particulier développés depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, et que l'URSS n'a fait que renforcer, notamment avec la partie orientale de l'Ukraine. Il y a trois Ukraine :

(i) l'Ouest, surtout agricole ;

(ii) le centre, dominé par la ville-capitale (Kiev), très importateur, avec une économie dominée par les services de commandement, des fonctionnaires naturellement payés par des impôts levés ailleurs en partie, aussi des services aux entreprises en essor mais liés à l'industrie qui, elle, est à l'Est ; et des services à faible valeur ajoutée

(iii) l'Est industriel, exportateur (deux régions, dont Dniepropetrovsk, font 36% des exports de l'Ukraine), à forts salaires ; une industrie qui a continué à investir et à se moderniser, au contraire de celle du centre ou de l'Ouest de l'Ukraine à partir de 2007.

NB : sur les 17% de commerce extérieur « non ventilé géographiquement », la moitié tient aux livraisons d'hydrocarbures (qu'il faudrait répartir géographiquement au prorata de la population de l'Ukraine), et l'autre moitié au vol du gaz par les oligarques ukrainiens – autrement dit des échanges avec la Russie en réalité. Au total, l'UE 28 (510 millions d'habitants) vend à l'Ukraine moins que la Russie (143 millions d'habitants) ; l'Ukraine exporte nettement plus vers la CEI (surtout la Russie) que vers l'UE. Bref, l'intégration de fait avec le système productif russe est une condition de la stabilisation économique et politique de l'Ukraine. C'est une chose que les Européens, y compris dans les chancelleries, ont du mal à comprendre parce qu'ils ne font pas l'effort de connaître les travaux des chercheurs sur le sujet.

## Débat

- L'intégration régionale est un de ces grands enjeux sociétaux dont les échanges de la journée du 27 mars ont dit qu'il fallait que le CIST s'en saisisse. La prise de conscience de la dimension régionale de l'internationalisation des échanges a été plus tardive et moins claire que la globalisation, mais l'importance de cette question régionale devient désormais clair. Le CIST est adapté pour y répondre : cette question est éminemment pluridisciplinaire (géographie, économie, science politique, questions militaires, environnementales, etc.), les relations entre chercheurs et acteurs est importante (voir le rôle des politiques territoriales comme la coopération transfrontalière, les réseaux de transport ou d'énergie), et la comparaison internationale est indispensable (sur le rôle des mers dans l'intégration régionale, sur le nouveau statut du « voisin », etc.) (Jean-Yves Moissoner et Pierre Beckouche).
- Question à Aldomar Rückert : comment expliquer le déclin de la représentation régionale latino-américaine ?
  - Le passage de l'Amérique de « latine » à « du Sud » est en effet surprenant. Cela dit, beaucoup de langues sont parlées au sein de l'Amérique latine, indigènes, dialectes, qui ont tendance à être davantage enseignés, appris, écrits, donc il ne faut pas surestimer l'unité culturelle latino-américaine. D'un autre côté, le Brésil investit aussi en Amérique centrale et



dans les Caraïbes (Cuba...), la coopération médicale est forte, les liens sont culturels et aussi politiques (les courants de pensée révolutionnaires, sandinisme, etc.), ce que les processus institutionnels d'intégration régionale ne disent pas. Pourtant, les cartes mentales des étudiants parlent peu d'Amérique latine.

- Question à Vladimir Kolossov : sa présentation a fait la démonstration du poids déterminant de la Russie dans la région (voir aussi la présentation de Kevin Limonier sur l'Internet russophone *Runet*). Comment expliquer que l'UE ait si peu vu cela, en faisant une offre à l'Ukraine qui s'est révélée injouable ?
  - La vision de l'Europe par l'opinion publique ukrainienne devenait de plus en plus favorable, mais pour la moitié de la population seulement, avec une forte différenciation géographique en Ukraine. En outre, il y avait une simplification, l'Europe apparaissait comme la panacée (économique, migratoire avec une simplification du régime des visas...). Cela a poussé l'Europe à mener une action simpliste en Ukraine. L'Ukraine devait adopter l'acquis communautaire, sans le coordonner avec les normes et standards russes.
  
- Question à Jacques Sapir, qui a montré que les voyants rouges de l'économie ukrainienne se sont allumés successivement : PIB à partir de 2003, solde commercial à partir de 2005, dette publique à partir de 2006, investissement à partir de 2007 : l'UE a-t-elle suivi cela de manière stratégique, ou bien s'est-elle contentée de proposer un seul et même produit, l'accord d'association ?
  - Il y a une tripartition géographique de fait de l'Ukraine, qui est également linguistique, avec correspondance avec l'économie pour ce qui concerne la partie ouest (langue ukrainienne). À Kiev on peut être un nationaliste ukrainien (modéré) tout en étant très branché sur la télévision russe, les échanges avec la Russie... On peut parler d'une sorte de schizophrénie entre positionnement politique / et réalités économiques et culturelles. Cela n'a été absolument pas compris, donc traité, par les institutions européennes. L'acquis communautaire est considéré comme une vache sacrée, intangible. Aujourd'hui le système statistique ukrainien lui-même est mal connu, mal utilisé, non fréquenté par les décideurs français ou européens. La déclaration du président de la Commission européenne selon laquelle l'Ukraine n'avait pas vocation à intégrer l'UE est bien tardive, et mal comprise par les tenants pro-européens en Ukraine.  
Si les relations économiques s'arrêtaient entre la Russie et l'Ukraine (mesures de rétorsion), l'économie de l'Ukraine s'effondrerait ! C'est un risque majeur. Les dommages financiers (non plus 15 mais 40 milliards de dollars par an) et politiques de cette situation seraient immenses. La prise de conscience de ces faits à Bruxelles ne fait tout juste que commencer.  
Pour le moment, la population de l'Est ukrainien n'est pas favorable au rattachement avec la Russie. Mais en cas de crise grave (augmentation d'un tiers du prix du gaz, pensions drastiquement réduites...), les choses pourraient changer très rapidement. Les référendums de l'année pourraient être loin de ce qu'on envisage aujourd'hui ; il faudrait réagir très vite, ce qui ne paraît guère se préparer en Europe.
  
- Un aspect montré par les intervenants est l'importance de disposer de données territoriales infranationales (par exemple le commerce extérieur des différentes parties de l'Ukraine) pour bien comprendre les enjeux macro-régionaux d'échelle supérieure.
- Ukraine productrice v. Ukraine consommatrice : cela pose la question de la solidité de la nation et de la qualité du pacte national.

# Assemblée générale du 27 mars 2014

## Compte-rendu du débat « Quel projet pour le CIST ? »

Une soixantaine de personnes ont assisté à la deuxième AG du CIST (la première, qui avait fondé le GIS, avait eu lieu fin 2009). L'objectif était de se mettre d'accord sur ce que devrait être la deuxième phase du GIS, dont la convention a été renouvelée pour quatre ans, et qui doit renouveler ses instances (bureau, conseil scientifique). L'AG a adressé dix questions aux membres du GIS. Le document ci-dessous reprend à la fois les positions défendues par le bureau du GIS et le conseil scientifique ainsi que les propositions faites au cours de l'AG et à la suite de celle-ci par courriel.

### 1. Comment porter l'interdisciplinarité au niveau le plus prometteur, c'est-à-dire au-delà des SHS ?

- L'ambition du CIST est d'associer à terme quatre grands domaines scientifiques pour constituer les sciences des territoires : sciences sociales, santé & médecine, sciences de la vie et de la terre, sciences de l'ingénieur.
- Le constat actuel (inscription au colloque, axes) est celui d'un centrage majoritaire sur les sciences sociales même si des liens se tissent petit à petit, comme dans l'axe « Territoires et santé » (géographie, médecine, économie) ou l'axe « Médias et territoires » (géographie, sciences des médias, informatique).
- Un certain nombre de disciplines commencent à jouer le rôle d'interfaces privilégiées entre les quatre grands domaines ciblés, telles que la démographie, l'agronomie, la statistique et la modélisation mathématique, etc.

### 2. Sur le plan théorique, comment progresser vers la « méta-science » des territoires sur laquelle le premier colloque international du CIST avait mis l'accent ?

- Un questionnaire pourrait être envoyé aux membres du CIST pour savoir comment le territoire est mobilisé sur un certain nombre de questions de société clés : objets, concepts, méthodes, données, ouvrages ; on pourrait en présenter les résultats lors du prochain colloque.
- Plus que jamais, il faut recenser les expériences internationales autour de projets homologues de celui du CIST : Societa dei territorialisti en Italie (<http://www.societadeiterritorialisti.it/>), Sciences des territoires du Québec, association de science régionale...
- Ne pas négliger les approches théoriques et épistémologiques visant à formaliser les concepts et objectifs centraux de la science ou méta science des territoires.

### 3. Quelle reformulation des axes existants, quels nouveaux axes, quels regroupements d'axes ?

- Proposition de créer un axe « Consommation et territoire » ; des liens existent déjà sur ce thème entre géographes, gestionnaires, économistes...
- Axe « Les valeurs et la valeur » (Grégoire Feyt)
- Pourquoi pas un... « Axe du mal » : finance internationale, déterritorialisation, paradis fiscaux... le CIST doit poser les grandes questions sociétales ayant une dimension territoriale (Christophe Terrier)
- Il faut renforcer les relations inter-axes (Alia Gana)
- Ne faut-il pas regrouper les axes autour des trois piliers du CIST (théorie, information territoriale, demande sociale) ? Le reste (axes actuels et nouveaux thèmes) serait une série d'objets ou thématiques. L'accent mis sur les trois piliers faciliterait à la fois l'interaction entre les chercheurs du CIST, et la progression théorique des sciences du territoire (Claude Gasland)
- les axes ont l'intérêt d'être peu contraignants, il faut laisser cette souplesse, marque du CIST. Les échanges interdisciplinaires, notamment au sein des SHS, sont forts dans les axes ; il faut rester souple dans la création des axes pour que cet échange se fasse facilement.
- La pratique de « pouponnière » (identification d'axes nouveaux, qui peuvent prendre du temps avant de se renforcer et conduire à des publications interdisciplinaires communes) est un élément de liberté et une philosophie à préserver.



- Cette souplesse doit être préservée. Et il faut davantage toucher, dans les activités des axes, les acteurs du territoire. Cela suppose des actions spécifiques afin de les mobiliser, les fidéliser, et communiquer avec eux (Petia Koleva).

#### **4. Comment faire du CIST un outil pour une meilleure mutualisation des bases de données et un échange accru en matière de méthodes dans le traitement des données territorialisées ?**

- Dans l'hypothèse où l'on réorganiserait les axes autour des trois piliers du CIST, l'information territoriale deviendrait un axe structurant des activités du CIST, à la fois en termes de bases de données mais aussi et surtout en termes de méthodes et d'outils voire de concepts opérationnels et d'analyse des problèmes juridiques.
- L'axe actuel « Information territoriale locale » pourrait être rapidement complété par un axe « Information territoriale globale » en faisant l'hypothèse que c'est aux deux échelles extrêmes que se posent les questions théoriques et politiques les plus intéressantes.
- Compte tenu de l'expérience engrangée par le CIST dans les bases de données et les recherches couvrant l'Europe et son voisinage (sud et est), ne serait-il pas opportun de faire de cet espace d'étude un lieu privilégié de mutualisation des outils et méthodes, débouchant sur des réalisations concrètes (atlas interactif, MOOC...).

#### **5. Comment mieux valoriser les moyens du GIS dans le réseau ?**

- Les moyens du GIS CIST sont limités et se composent du temps de travail des trois ingénieurs (administration-gestion, communication-web, cartographie-analyse spatiale) d'une part et des crédits de fonctionnement offerts par les tutelles d'autre part.
- Les crédits de fonctionnement destinés au travail des axes et au montage des colloques ou séminaires sont en forte réduction (-50 à -80% selon les tutelles) ce qui réduit la marge de manœuvre pour aider les axes à se réunir et faire avancer le projet de sciences des territoires.
- À mesure que des équipes de diverses régions françaises (Normandie, Grenoble, Poitiers...) entrent dans le GIS, l'éloignement géographique oblige à inventer des manières de travailler nouvelles
- Il faut faire circuler géographiquement les colloques, séminaires... au-delà de Paris et de la France.

#### **6. Faut-il réduire ou au contraire poursuivre dans la voie (efficace) de l'aide apportée par le GIS à la réponse à appels d'offres (lorsque plusieurs équipes et disciplines sont mobilisées) ?**

- Si un ou deux chercheurs par équipe veulent en joindre d'autres pour répondre à un appel d'offres, l'outil CIST est très utile. Dans le cas où une seule équipe veut répondre, appliquer le principe de subsidiarité et ne pas répondre au nom du CIST.
- Les directeurs de laboratoire doivent donner leur avis sur ce point et fixer une règle commune pour la période 2014-2018, en concertation avec les tutelles du CIST (CNRS, Paris 1, Paris Diderot).
- Compte tenu de la faiblesse des ressources propres du GIS CIST (en dehors des personnels permanents), on peut imaginer que le soutien du GIS aux axes (réunions, déplacements...) doit aboutir dans la plupart des cas à la recherche de financements propres complémentaires par les membres des axes, que ces financements soient gérés par le CIST lui-même ou par une autre structure.
- Ne pas exclure un prélèvement du GIS-CIST (2% ?) sur les contrats qu'il a permis d'obtenir, afin de pouvoir soutenir de nouvelles pistes de recherche qui en sont au stade de l'exploration initiale.

#### **7. Le projet de 4-pages « Recherche et action » est-il la bonne façon d'assurer l'interaction entre chercheurs et acteurs territoriaux ? Quelle stratégie de communication ?**

- Le projet de 4-pages demeure d'actualité pour la période 2014-2018 mais il faut en définir précisément le concept et trouver la formule adaptée.
- Importance de la recherche-action (Alia Gana)
- Importance des grandes questions de société pour pouvoir mobiliser les acteurs. Le GIS doit donc s'attaquer à ces questions.

- Le troisième colloque international du CIST pourrait être centré sur la relation recherche-acteurs, et se tenir à Grenoble (avec une implication particulière de l'UMR PACTE-Territoires).
- attention de ne pas limiter un colloque à un seul pilier du CIST. Pourquoi le LIG (grenoblois lui aussi) ne monterait-il pas le colloque avec PACTE ?
- Acteurs : viser d'abord les collectivités territoriales ; puis le secteur privé (qui est intéressé par les questions de recherche mais aussi par la connexion avec les acteurs publics) (Romain Lajarge)
- Tout à fait d'accord : organisons un réseau national sur cet aspect, en déclinant peut-être des antennes locales ou régionales – la proximité favorise les échanges interdisciplinaires et les relations avec les acteurs ; il faudrait un petit document mandatant formellement telle partie du CIST pour le faire (Michel Bussi)
- Faire néanmoins attention à ne pas dissoudre le fonctionnement en réseau national et international qui est l'atout majeur du CIST (Claude Grasland)

#### **8. Dans quelle(s) direction(s) poursuivre l'extension du réseau ? Au niveau national (quelle connexion aux Labex par exemple ?) ; au niveau international, comment, et où (Europe ?) ?**

- Nécessité pour le CIST de nouer des collaborations internationales en bonne et due forme avec les pays qui développent des recherches ayant pour objectif de constituer une science des territoires ou son équivalent. Outre les liens identifiés lors du premier colloque (Québec, Allemagne, Italie), il semble évident que l'Amérique latine qui était massivement présente au second colloque doit faire l'objet d'un partenariat futur.
- Il faut éviter de se spécialiser dans une aire géographique précise (Euromed, Amérique latine...) faute de quoi le CIST serait en concurrence voire en doublon avec d'autres structures existantes.
- Il faut réviser la convention du CIST pour permettre d'inscrire officiellement de tels partenariats en ayant des règles assez strictes pour ne pas les multiplier inutilement et en faire de simples affichages.
- Explorer les structures existantes auxquelles le CIST pourrait participer sans en créer forcément de nouvelles.

#### **9. Comment mieux articuler recherche et formations, notamment au niveau doctoral ?**

- Le CIST n'est pas appelé à se positionner sur l'offre de formation au niveau master mais pourrait se positionner sur la mise en place de formations doctorales, éventuellement diplômantes et internationales.
- Cela peut passer par la mise en place d'écoles d'étés associant plusieurs équipes de recherches, mais en évitant d'entrer en concurrence avec les projets équivalents portés par des UMR. Comme pour les contrats, il faut appliquer un principe de subsidiarité et ne mobiliser le CIST que dans le cas où il y a une valeur ajoutée à passer par le GIS.
- Cela peut aussi passer par la création de MOOC ou autres formes d'enseignement à distance. Un enseignement de science des territoires international serait une idée particulièrement intéressante pour construire la science des territoires (collègues québécois intéressés).
- L'information territoriale pourrait également être un objet de mise en place de sites interactifs de création, visualisation, interprétation de bases de données.

#### **10. Au printemps 2014, le GIS va renouveler ses instances : quelles candidatures, au nom de quel projet ?**

- En pratique, les tutelles du CIST doivent renouveler au plus tard en juin 2014 deux instances aux fonctions différentes :
  - (1) le bureau composé d'un(e) directeur(ice) et de trois directeur(ice)s adjoint(e)s doit assurer le fonctionnement général de la structure, répartir les crédits et le temps de travail des ingénieurs entre les différentes priorités, développer une stratégie. Il est nécessaire que les tutelles fondatrices du GIS CIST (CNRS, Paris 1, Paris Diderot) soient représentées dans le bureau dans la mesure où elles offrent les moyens gérés par le CIST.
  - (2) le conseil scientifique est composé de membres intérieurs (équipes de recherche du CIST) et extérieurs qui doivent évaluer les résultats des recherches menées, valider la proposition de nouvelles orientations, sélectionner les communications présentées au colloque ainsi que les ouvrages publiés par le CIST, etc. Il est nommé par le comité de

direction mais indépendant de celui-ci dans ses décisions, notamment en ce qui concerne la désignation de ses président(e) et vice-président(e).

- Le CIST recevra les candidatures dans un délai d'un mois après la diffusion du compte-rendu du colloque et de l'AG pour recevoir les candidatures, sachant que ce sera le comité de direction qui tranchera sur la base de l'adéquation entre les personnes proposées et le projet du CIST pour la période 2014-2018.
- Claude Grasland, professeur à l'Université Paris Diderot et actuellement président du conseil scientifique du CIST a indiqué son intention d'abandonner cette fonction pour rejoindre le bureau comme directeur-adjoint ou directeur.